

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles

Arrêté du 3 septembre 2025 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : TSSH2530425A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 19 octobre 2022 susvisé est ainsi modifié :

Au sixième alinéa du 4^o, les mots « Marie-Sophie NIAY » sont remplacés par les mots « Évelyne CAMES ».

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 3 septembre 2025.

Pour la ministre et par délégation :

La cheffe du Bureau RH2, Exercice et déontologie des professions de santé,
Eva-Meije MOUNIER